

DEC213342DR11

Décision portant nomination de Mme Véronique STRIPPOLI aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR 5194 intitulée PACTE

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC 201509DGDS en date du 18/12/2020 portant renouvellement de l'unité mixte n° 5194 intitulée PACTE et la décision n° DEC213122INSHS DU 20/10/2021 nommant Mme Laurence DUMOULIN en qualité de directrice ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR 5194¹ en date du 15/12/2021

Considérant que Mme Véronique STRIPPOLI a suivi la formation initiale d'assistante de prévention organisée à Saint-Martin d'Hères du 13 au 15/11 et du 09 au 11/12/2002

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Véronique STRIPPOLI, (*Ingénieure d'Etudes Hors classe*), est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR 5194 intitulée PACTE, à compter du 15 Décembre 2021.

Mme Véronique STRIPPOLI exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Véronique STRIPPOLI est placée sous l'autorité de la directrice d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.


Fait à Grenoble, le 16 Décembre 2021

La directrice de l'unité
Mme. Laurence DUMOULIN

Visa de la déléguée régionale du CNRS

Pour la déléguée régionale empêchée,
et par délégation

L'adjointe à la déléguée régionale
Marie ACHIN


Laurence DUMOULIN
Directrice
UMR CNRS 5194
PACTE

Visa des partenaires (si nécessaire)

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

